

Rapport annuel 2020-2021

Conformément à l'article 82 de la loi sur l'Instruction publique, le conseil d'établissement de l'école Le Tremplin présente son rapport annuel 2020-2021.

Résolution 21-24-14

Adoptée à la séance du conseil d'établissement du 2021-06-16

École Le Tremplin



École Le Tremplin
Un élan vers la réussite

Centre
de services scolaire
des Draveurs

Québec

Tél (819) 561-2435
Télécopie (819) 561-1939

31, rue de l'Abbé-Ginguet
Gatineau (Québec) J8T 3Z4

tremplin@csdraveurs.qc.ca

Le portrait de notre école

Le conseil d'établissement

Le conseil d'établissement de l'école Le Tremplin est un organisme décisionnel qui, par l'instauration d'une dynamique de gestion entre l'établissement et le centre de service scolaire, donne à l'école les leviers nécessaires pour répondre aux besoins éducatifs de tous les élèves. Il exerce ses responsabilités dans la collégialité et le respect des compétences de chacun. Telle est la condition pour que l'action éducative des uns et des autres soit orientée vers un objectif commun, soit la réussite de tous les élèves.

Qui sommes-nous ?

L'école Le Tremplin compte

206 élèves pour l'année en cours répartis de la maternelle à la 6^e année. Elle se caractérise par sa préoccupation à promouvoir la réussite éducative, les comportements pacifiques et les saines habitudes de vie chez l'ensemble de ses élèves. Nous poursuivons notre mission : instruire, socialiser et qualifier. Le service de garde a accueilli plus de 71 élèves réguliers et 50 utilisateurs sporadiques. Au service de dîneurs, seulement 10 élèves recevaient le service. Cette année, les élèves ont été jumelés en bulles-classes à cause de la pandémie.

L'école compte sur une direction pour coordonner l'ensemble des activités. Quinze enseignantes et enseignants, une orthopédagogue, deux enseignantes-orthopédaogues, deux techniciennes en éducation spécialisée à temps plein et une à mi-temps, une préposée aux élèves handicapés au préscolaire, une technicienne en service de garde, huit éducatrices et éducateurs, incluant une surveillante d'élèves à l'heure du dîner qui travaille aussi au service de garde pour maintenir les bulles-classes ainsi qu'une secrétaire d'école.

Tous ces intervenants voient à offrir un environnement et des services de qualité. À cette équipe s'ajoutent les divers intervenants des services complémentaires externes : psychologue, orthophoniste, infirmière et hygiéniste dentaire du CISSSO, conseillère en information scolaire, partenaires des organismes communautaires du secteur (CGO, Le Caf).

Faits saillants

Le 10 septembre 2020 avait lieu l'assemblée générale annuelle des parents à laquelle 12 parents ont assisté (7 en présentiel et 5 via la visioconférence). Nous avons procédé à l'élection de 3 parents membres du conseil d'établissement pour un mandat de 2 ans, ainsi que pour 1 substitut.

Nous avons élu la représentante au Comité de parents de la CSD, organisme consultatif à la commission scolaire, Madame Marie-Claude Ouellet et la substitut Madame Alexandra Roy. Il n'y a pas eu d'élection de parents pour l'organisme de participation de parents (O.P.P.).

Le conseil d'établissement, composé de six parents élus et de six membres du personnel de l'école aussi élus par leurs pairs, opère de façon diplomate et efficace dans un esprit de collaboration, de partage et de recherche de consensus et ce, pour le meilleur intérêt de tous les élèves. La direction de l'école assiste le conseil d'établissement dans l'exercice de ses fonctions.

Membres du conseil d'établissement

Parents

Madame Marie-Claude Ouellet (présidente) (pour 2 ans)

Madame Vicky Fortin (pour 2 ans)

Madame Joelle Thérien (pour 2 ans)

Madame Alexandra Roy (1 an)

Madame Annie Brochu (1 an)

Madame Edwige Tchokonté (1 an)

Madame Josée Villeneuve (substitut)

Équipe-école

Madame Fannie collard (enseignante)

Madame Sylvie Bessette (enseignante)

Monsieur Martine Charette (enseignant)

Madame Stéphanie Banal (technicienne en service de garde)

Micheline Dumoulin (orthopédagogue)

Isabelle Soucy (technicienne en éducation spécialisée) (personnel de soutien)

Direction

Madame Vicky Guay (directrice)

Cette année, notre conseil a tenu 5 séances en visionconférence (6 octobre, 8 décembre, 9 février, 18 mai et 15 juin). Les grands dossiers suivants y ont été traités aux fins d'information, d'adoption, de consultation ou d'approbation :

Pour information :

- Services de soutien à l'enseignement année scolaire 2020-2021
- Protocole d'entente Club des petits déjeuners
- Présentation de la révision budgétaire 2020-2021
- Location de salle
- Programme d'éducation à la sexualité

Pour adoption :

- Budget de l'école (prévisions budgétaires)
- Projet éducatif
- Rapport annuel 2020-2021
- Budget annuel de fonctionnement du conseil d'établissement
- Réception des sommes relatives aux mesures dédiées, protégées et plan de déploiement
- Règles de régie interne du conseil d'établissement

Pour approbation :

- Évaluation du plan d'action pour un climat scolaire positif et pour lutter contre la violence et l'intimidation 2020-2021
- Frais chargés aux parents en première et deuxième année
- Don de 1570\$ de la fondation pour les enfants le Choix du Présidents
- Listes des effets scolaires 2021-2022
- Règles de conduite et mesures de sécurité (Code de vie et renseignements généraux)
- Don de la Saint-Vincent de Paul de 1500\$
- Règles de fonctionnement du service de garde
- Grille-matières
- Utilisation des locaux (location du gymnase)
- Sorties en périphérie
- Entrée progressive des élèves de la maternelle
- Fonds destination spécial surplus activités des élèves
- Activités de financement
- Calendrier scolaire 2021-2022
- Répartition de la clientèle
- Politique sur les commandites

Pour consultation :

- Consultation sur la politique des frais chargés aux parents
- Règlement le fonctionnement du fonds à destination spécial

De plus, les membres du conseil d'établissement ont pu recevoir une formation leur étant destinée et offerte par le MEQ sur la gouvernance scolaire afin d'expliquer les rôles et fonctions du conseil d'établissement.

Activités de l'école

Quelques activités ont été réalisées à la grande satisfaction des élèves et des parents, telles que :

- Ateliers dans les classes d'Halloween
- Déjeuner de Noël et fête de Noël dans les classes
- Spectacles de magie, pièces de théâtre en virtuel
- Visite de l'aquarium de Québec et des baleines en virtuel
- Carnaval d'hiver
- Ateliers de zoomba
- Cabane à sucre à l'école
- Jeux gonflables
- Spectacle de magie
- Souligner le départ des élèves de 6^e année
- Ateliers de musique
- Ateliers de céramique pour créer une mosaïque école

Travaux entrepris à l'école

- Compléter les travaux pour l'ascenseur

Nous tenons à remercier les membres du conseil d'établissement ainsi que le personnel de l'école qui, par leur dévouement et leur travail, contribuent à la réussite de nos élèves et à faire de l'école un milieu de vie dynamique dans lequel ils se sentent bien accueillis.

Cette année a été chamboulée encore par la pandémie. Je tiens à féliciter le travail formidable de l'équipe de l'école Le Tremplin. Le suivi pédagogique des élèves à la maison et les mesures prises pour les élèves présents à l'école ont été efficaces et adéquates. En espérant que l'année 2021-2022 nous apporte que du positif à tous.

La présidente,

Marie-Claude Ouellet

